

Sujet : [INTERNET]

De : Alain Mercapide <[REDACTED]>

Date : 14/09/2023 21:18

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique en cours concernant l'aménagement d'une voie rapide d'Espès-Undurein à Mauléon, je viens par ce courriel vous soumettre mon avis défavorable au projet.

En effet, je suis actuellement propriétaire d'un commerce en bordure de l'actuelle RD 11 (garage automobile), et il est évident que sa situation m'amène de nombreux clients, qui voient en passant les véhicules que j'ai à vendre. La création d'une déviation derrière mon commerce entraînera c'est évident une perte de chiffre d'affaire pour moi, non anticipée lorsque j'ai acheté ledit garage en 2014 puisqu'il n'était nul part fait mention de la création de cette déviation....!

De plus, ayant grandi sur une exploitation agricole et ayant vu le combat et l'abnégation que requiert la préservation des terres cultivables, je ne peux être favorable à une expropriation d'agriculteurs en vue de scinder les champs cultivables des plaines. La terre agricole doit être préservée, et non bitumée....

Souhaitant que mon avis puisse vous convaincre de ne pas poursuivre ce projet inutile à mes yeux, je vous remercie de m'avoir lu.

Bien cordialement,
Mercapide Alain